

Publié le 6 mars 2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 025-212502587-20260302-2026005-DE



Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2026/011

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Canton de Besançon 1

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
25/02/2026 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Séance du 02/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, le
Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est
réuni au lieu habituel de ses séances après convocation
légale, sous la présidence de Monsieur Émile
BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Présents : 17

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET,
DUBOIS, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT,
COUDRY, LORY, DUMORTIER, HOUSSIN, PONS.

Procurations de vote : 1

Madame Brigitte TANNIERES donne pouvoir à Madame
Geneviève SIMON BOUVRET

Absents excusés : 1

Damien LAPOUGE

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des
communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a
été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DU SALON DE COIFFURE

Rapporteur : Jean-Louis BAULIEU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'avenant au
bail commercial pour un local sis 28 grande rue, 25770 FRANOIS, attribué à Madame Nadia
FROSSARD.

Ainsi, il convient de renouveler le bail pour une durée de 9 ans. Le bail se terminera donc le
14 mai 2035.

Le loyer est fixé à la somme de 300.00 € à compter du 14 mai 2026.

La révision des loyers est effectuée au mois de mai tous les 3 ans suivant l'indice des loyers
commerciaux.

Il n'est pas demandé de dépôt de garantie.

Un bail sera établi au nom de Madame Nadia FROSSARD

Publié le 6 mars 2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212502587-20260302-2026005-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à la proposition ci-dessus et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération

Fait et délibéré, le 2 mars 2026

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

